

Dossier : Un philosophe des Lumières : Voltaire

1 BIOGRAPHIE

François-Marie Arouet, dit Voltaire

(1694-1778)

Issu d'une famille aisée, il suit des études chez les jésuites. Ses premiers écrits, critiques à l'égard de membres de la haute noblesse, lui valent d'être emprisonné à la Bastille. Lors d'un exil de deux ans à Londres, il découvre les libertés britanniques. Guidé par la volonté de changer la société de son temps, il publie de nombreuses œuvres, s'engage dans la défense de plusieurs causes, répond à l'invitation du roi de Prusse qu'il encourage à faire des réformes. Constamment menacé de censure et d'arrestation, il s'installe à Ferney, à proximité de la frontière avec la Suisse.



2 Le modèle anglais

« Voici à quoi la législation anglaise est parvenue : à remettre chaque homme dans tous les droits de la nature, dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies. Ces droits sont : liberté entière de sa personne, de ses biens ; de parler à la nation par l'organe de sa plume ; de ne pouvoir être jugé en matière criminelle que par un jury formé d'hommes indépendants ; de ne pouvoir être jugé en aucun cas que suivant les termes précis de la loi ; de professer en paix quelque religion qu'on veuille.

Ainsi vous pouvez être sûrs en vous couchant que vous ne serez pas enlevé des bras de votre femme, de vos enfants, au milieu de la nuit, pour être conduit dans un donjon ; que vous aurez, en sortant du sommeil, le pouvoir de publier tout ce que vous pensez ; que si vous êtes accusé, soit pour avoir mal agi, ou mal parlé, ou mal écrit, vous ne serez jugé que suivant la loi. »

D'après VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, 1764.

3 La remise en cause de la justice royale : l'affaire Calas

Marc-Antoine Calas est trouvé pendu dans la maison de son père, le protestant Jean Calas, en octobre 1761. La municipalité et le parlement de Toulouse accusent le père d'avoir tué son fils qui voulait se convertir au catholicisme. Jean Calas est condamné à mort et exécuté sans preuves le 9 mars 1762. Mais la famille Calas parvient à convaincre Voltaire de s'intéresser à ce procès. À partir de son refuge de Ferney, Voltaire mobilise l'opinion publique. Il publie le *Traité sur la tolérance* (1763), de nombreux textes contre le procès et inonde les ministres d'un abondant courrier. Il veut démontrer que les juges toulousains sont des catholiques intolérants qui ont condamné Jean Calas parce qu'il était protestant. En 1765, Voltaire parvient à faire réhabiliter Jean Calas par une assemblée de 80 juges et par le Conseil du roi. Le roi accorde en outre à la famille une pension de 36 000 livres.

5 Le noble et le négociant

« Le négociant entend si souvent parler avec mépris de sa profession qu'il est assez sot pour en rougir ; je ne sais pourtant lequel est le plus utile à un État, ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, à quelle heure il se couche, et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde. »

■ Voltaire, *Lettres Philosophiques*, 1734.

4 DOCUMENT Voltaire dénonce l'esclavage

« En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. "Eh, mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? - J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. - Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? - Oui, Monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous



attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. [...]

Les fétiches hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible. »

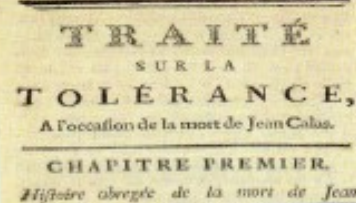
Voltaire, *Candide* (conte philosophique), 1759.

7 Pour la tolérance

« Il ne faut pas un grand art pour prouver que des chrétiens doivent se tolérer les uns les autres. Je vais plus loin : je vous dis qu'il faut regarder

tous les hommes comme nos frères. Quoi ! mon frère le Turc ? mon frère le Chinois ? le Juif ? Oui, sans doute ; ne sommes-nous pas tous enfants du même père, et créatures du même Dieu ? [...] Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres... Tu ne nous as pas donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger. Fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère. Que toutes ces petites nuances qui distinguent les hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution. »

VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance*, 1763.



6 Pour l'égalité

« Chaque homme, dans le fond de son cœur, a droit de se croire entièrement égal aux autres hommes ; il ne s'ensuit pas de là que le cuisinier d'un cardinal doive ordonner à son maître de lui faire à dîner ; mais le cuisinier peut dire : "Je suis homme comme mon maître, je suis né comme lui en pleurant ; il mourra comme moi dans les mêmes angoisses et les mêmes cérémonies". »

Dictionnaire philosophique portatif, article « Égalité », 1764.